

Lettre de Robert Silvercruys à Paul-Henri Spaak (3 septembre 1954)

Légende: Dans cette lettre adressée le 3 décembre 1954 à Paul-Henri Spaak, ministre belge des Affaires étrangères, Robert Silvercruys, ambassadeur de Belgique à Washington, analyse l'état d'esprit des responsables américains au lendemain de l'échec du projet de Communauté européenne de défense (CED).

Source: DE VOS, Luc; ROOMS, Etienne; DELOGE, Pascal; STERKENDRIES, Jean-Michel (sous la dir.). Documents diplomatiques belges 1941-1960, De l'indépendance à l'interdépendance. Tome II: Défense 1941-1960. Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1998. 582 p. ISBN 90-6569-670-9. p. 376-377.

Copyright: (c) Académie royale de Belgique

URL: http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_robert_silvercruys_a_paul_henri_spaak_3_septembre_1954-fr-c5bca9a1-0109-4291-a7ec-e192387f3eeb.html

Date de dernière mise à jour: 14/05/2013

Lettre de Robert Silvercruys à Paul-Henri Spaak (3 septembre 1954)

Washington, le 3 septembre 1954.

Résumé : Désappointement, nécessité du réarmement d'une Allemagne souveraine, perte des garanties américaines d'avril 1954, vers de nouvelles formules.

L'administration américaine ne cache pas son désappointement devant le vote de l'Assemblée française mettant fin aux efforts qu'avait évoqués la signature déjà lointaine du traité relatif à la Communauté Européenne de Défense.

La Communauté Européenne de Défense était devenue le onzième commandement de la diplomatie de Washington. On y accrochait et la défense européenne et l'intégration indispensable aux yeux des Etats-Unis pour rendre à l'Europe la notion et l'usage de ses forces. On basait sur elle la pyramide politique et militaire de notre partie du monde qui, malgré l'intérêt grandissant pour les affaires d'Asie reste le souci dominant de l'administration Eisenhower.

Monsieur Dulles s'est exprimé clairement dans le communiqué ci-joint : « a saddening event » qui ne change ni les faits, ni les nécessités : réarmement et souveraineté allemands, abandon dans l'intérêt de la paix de certaines prérogatives en faveur d'une institution supra-nationale.

L'attitude française obligera les Etats-Unis à examiner avec soin leur politique européenne : en fait, l'ensemble des mesures prises depuis 1946 pour assurer la défense militaire et économique de nos pays. Le verbe « reappraise » employé par le secrétaire d'état implique-t-il de sa part l'idée de modification ? Rien n'est moins certain, mais il est des politiques et des militaires qui trouveront dans la fin de la Communauté Européenne de Défense un motif de révision des conceptions de défense des Etats-Unis.

D'autre part, on ne peut oublier que les assurances, conditionnées par la mise en vigueur de la Communauté Européenne de Défense, données en avril dernier par le Président des Etats-Unis aux premiers ministres des Etats signataires ne valent plus aujourd'hui. Elles étaient considérables : maintien des troupes américaines en Europe, consultations sur leurs effectifs, intégration, communications d'informations techniques, garanties militaires et garanties quant à la durée de la participation des Etats-Unis à North Atlantic Treaty Organisation. Sans doute les conditions qui militaient en faveur de cette attitude n'ont-elles pas changé et ne doit-on point en déduire l'abandon d'une politique, mais la perte de garanties spontanées américaines d'une ampleur considérable mérite d'être soulignée.

Demain les Etats-Unis travailleront à la restauration de la souveraineté allemande. Demain aussi, pouvons-nous espérer, la diplomatie américaine recherchera de nouvelles formules car, d'après son chef, la tragédie d'aujourd'hui serait infiniment plus grave si le nationalisme français, aidé du communisme, amenait les Etats-Unis à se cantonner eux-aussi dans un nationalisme étroit. Elle le fera dans le cadre de North Atlantic Treaty Organisation, dont Monsieur Dulles considérait comme nécessaire une réunion du conseil parallèlement à des consultations avec le chancelier Adenauer.

Les formules, les Etats-Unis ne les ont guère préparées, car on s'était refusé au Département d'Etat, de la façon la plus absolue, à examiner la possibilité d'une défection française et les solutions de rechange indispensables. Indiscutablement, elles viseront à faire entrer l'Allemagne dans le concert des nations occidentales, dans North Atlantic Treaty Organisation, et à rechercher des formules d'unification européenne, car l'Amérique toujours optimiste n'oublie pas que les parlements de cinq nations sur six ont voté la Communauté Européenne de Défense et qu'en France il s'est trouvé une belle minorité pour l'appuyer, malgré le pessimisme de monsieur Mendès France.

(s) Pour l'Ambassadeur : le conseiller.